



DESTINATAIRES : Procureurs en chef aux poursuites criminelles et pénales
Procureurs en chef adjoints aux poursuites criminelles et pénales
Directeur général de l'administration

DATE : Le 4 mai 2017

OBJET : Nomination de monsieur Daniel Royer

J'ai le plaisir de vous annoncer que monsieur Daniel Royer, procureur aux poursuites criminelles et pénales, est nommé, ce jour, juge à la Cour supérieure du Québec, district de Montréal.

Au nom de l'Assemblée des procureurs en chef et en mon nom personnel, je tiens à le féliciter et à lui offrir mes meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Je souhaite que vous diffusiez cette nouvelle au sein de vos bureaux respectifs.

La directrice,

(Original signé)

Annick Murphy, Ad. E.